



Organisation de l'Aviation Civile Internationale

CNS/ATM/IC/SG/4 - WP/2
7/02/2003

Quatrième Réunion du Sous-groupe AFI de coordination de la mise en oeuvre du CNS/ATM (CNS/ATM/IC/SG/4) (Dakar, 10 - 14 mars 2003)

Point 1 de l'ordre du jour: Mandat et programme de travail tels que définis par l'APIRG/13
Point 9 de l'ordre du jour: Programme de travail futur

(Note présentée par le Secrétariat)

RESUME
La présente note de travail examine le mandat et le programme de travail du Sous-groupe CNS/ATM/IC.
La suite à donner figure au paragraphe 3.
Référence: Rapport de l'APIRG/13 Rapport de l'AFI/7: Doc 9702

1. Introduction

1.1. Lors de sa treizième réunion, le Groupe Régional AFI de Planification et de mise en oeuvre (APIRG) a adopté un mandat révisé et un nouveau programme de travail pour le Sous-groupe CNS/ATM/IC, figurant à l'**Appendice A** de la présente note de travail. L'APIRG a également revu la composition du Sous-groupe CNS/ATM/IC et a approuvé la candidature de l'Erythrée comme nouveau membre.

2. Discussion.

2.1. Les principales tâches du Sous-groupe CNS/ATM/IC consistent en l'élaboration continue et cohérente du Plan AFI de mise en oeuvre des Systèmes CNS/ATM, du suivi régulier de sa mise en oeuvre par l'intermédiaire des 10 groupes de coordination de la mise en oeuvre (ICG), de l'élaboration d'un plan AFI de surveillance et de la stratégie pour la mise en oeuvre du GNSS.

2.2. Les points 1, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14 du programme de travail font partie de l'ordre du jour de la présente réunion et font l'objet des notes de travail présentées par le Secrétariat et certains Etats.

3. Suite à donner par le Sous-groupe.

3.1. Le Sous-groupe CNS/ATM/IC est invité à:

- a). prendre note de son mandat et de son programme de travail tels que définis par l'APIRG/13;
- b). Faire, selon le cas, les observations et suggestions sur le mandat et le programme de travail future.

----- FIN -----

**MANDAT, PROGRAMME DE TRAVAIL ET COMPOSITION
DU
SOUS-GROUPE DE COORDINATION DE LA MISE EN OEUVRE
DES SYSTÈMES CNS/ATM**

1. Mandat

- a) Assurer l'élaboration continue et cohérente du Plan AFI de mise en oeuvre des systèmes CNS/ATM compte tenu des nouveaux développements, en harmonie avec le Plan mondial de navigation pour les systèmes CNS/ATM (Plan mondial) et les plans des régions adjacentes.
- b) Réaliser des analyses coûts - avantages des options de mise en oeuvre des systèmes CNS/ATM;
- c) Etudier les arrangements institutionnels en vue de la mise en oeuvre des systèmes CNS/ATM dans la Région AFI.

2. Programme de travail

Point	Description de la tâche	Priorité	Date cible
1	Poursuivre le développement progressif du Plan de mise en oeuvre du CNS/ATM (AFI/7 Conclusion 13/1).	A	Action continue
2	Identifier les besoins en service d'information de vol numériques (D-FIS) et élaborer les fiches de mise en oeuvre appropriées pour les zones d'acheminement concernées (AFI/7, Conclusion 13/1 de la réunion).	B	APIRG/15
3	Etablir des cas d'affaire détaillés sur les options de mise en oeuvre du CNS/ATM concurrentes pour les zones d'acheminement.	A	Action continue
4	Coordonner les plans établis par les Etats, les organisations internationales, les compagnies aériennes et l'industrie pour la mise en oeuvre du plan régional des systèmes CNS/ATM.	A	Action continue
5	Mettre à jour de façon régulière le Chapitre 2 et les tableaux de la partie II du Plan mondial.	B	Action continue
6	Donner son avis sur l'initiative prise par l'Egypte relative à un système basé sur un satellite à missions	B	APIRG/14

Point	Description de la tâche	Priorité	Date cible
	multiples spécialisé dans les services CNS/ATM.		
7	Se tenir au courant de la recherche développement, des expérimentations et des démonstrations entreprises dans la Région AFI, ainsi que des données communiquées par d'autres régions..	B	Action continue
8	Etudier plus à fond le concept des «Installations et services multinationaux de navigation aérienne AFI OACI» dont il est question dans le rapport AFI/7 (point 14 de l'ordre du jour, Concl. 10/6 c) de la réunion).	C	Action continue
9	Identifier et étudier, le cas échéant, les sources possibles de financement pour faciliter la mise en oeuvre du GNSS dans la Région Afrique - Océan indien.	B	APIRG/14
10	Etablir et tenir à jour une base de données sur la planification et la mise en oeuvre du CNS/ATM dans la Région AFI.	B	
11	Examiner la planification de la mise en oeuvre rapide du SBAS pour renforcer le GNSS de façon à assurer une capacité d'approche de précision	B	
12	Examiner le rapport sur la catégorisation des TMA et des aéroports en vue de l'élaboration du plan de surveillance et du plan GNSS	A	APIRG/14
13	Poursuivre l'élaboration du projet de Plan de surveillance aéronautique AFI.	A	APIRG/14
14	Identifier et étudier, dans la mesure du possible, les questions institutionnelles et juridiques relatives à la mise en oeuvre du GNSS dans la Région (AFI/7, Concl. 10/6 e).	B	APIRG/14
15	Examiner, à terme, les besoins pour la mise en oeuvre du GBAS à des localités déterminées, en accord avec la stratégie GNSS de la Région AFI	C	

Priorité:

A: Tâche hautement prioritaire pour laquelle le rythme des travaux devrait être accéléré.

- B: Tâche moyennement prioritaire pour laquelle les travaux devraient être entrepris dès possible, mais sans porter préjudice aux tâches de priorité "A".
- C: Tâche de moindre priorité, pour laquelle les travaux devraient être entrepris en fonction du temps et des ressources disponibles, mais sans porter préjudice aux tâches "A" et "B".

Composition

Afrique du Sud, Algérie, Angola, Botswana, Cameroun, Cap-Vert, Congo, Côte d'Ivoire, Egypte, Espagne, Erythrée, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Lésoto, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Nigéria, République démocratique du Congo, Sénégal, Seychelles, Tanzanie, Tunisie, Zambie, ASECNA, Commission Arabe pour l'Aviation Civile (ACAC), IATA, IFALPA, IFATCA.
